



# BUREAU NATIONAL CATHOLIQUE DE L'ENFANCE DU TOGO

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2023



Mars 2024

**Remerciements**

**Tous les enfants bénéficiaires des actions du BNCE-Togo et leurs parents,**

**Toutes les femmes bénéficiaires des actions du BNCE-Togo,**

**Le personnel et les membres du BNCE-Togo,**

**Disent un sincère Merci,**

**Merci aux différents partenaires qui ont contribué financièrement à la mise en œuvre des actions :**

**L'Institut des Sœurs de Saint François d'Assise (ISSFA)**

**L'Agence Française de Développement (AFD)**

**Mission franciscaine Allemagne (MZF)**

**Le Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE) et ses donateurs**

**Plan International Togo**

**Amnesty international Togo**

**Lions Club Lomé Impact**

**Merci aux partenaires techniques :**

**Le Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation,**

**Le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat**

**Le ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins**

**Le Ministère de la Justice et de la Législation,**

**Les organismes de la société civile,**

**Merci aux différents stagiaires**

**Merci à tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre aux actions.**

# Table des matières

Introduction.....	4
<b>I.Rapports des activités par projet .....</b>	<b>4</b>
<b>A. Programme justice juvénile : projet enfance sans barreaux 3 .....</b>	<b>4</b>
1.Organisation de l’atelier de réflexion et de formation des acteurs de l’accès au droit et à la justice pour les enfants .....	4
2.Séance de présentation et de vulgarisation des outils de sensibilisation, d’information et de formation des acteurs.....	4
3.Humaniser les conditions de détention / renforcer l’appui aux ECL .....	5
4.Assistance juridique aux ECL .....	5
5.Ateliers de parentalité positive, sessions de résilience à l’endroit des enfants en conflit avec la loi et les parents .....	6
<b>B. Projet d’appui au développement intégré de la petite enfance au Togo financé par plan International Togo .....</b>	<b>6</b>
<b>C. Les activités du centre d’éveil précoce .....</b>	<b>8</b>
<b>D. Programme de lutte contre la maltraitance .....</b>	<b>9</b>
1. Accompagnement des filles victime sou a risque de violence et d’exploitation sexuelle .....	9
<b>E. Action éducative et de solidarité internationale .....</b>	<b>13</b>
<b>F. Activités transversales .....</b>	<b>13</b>
<b>G. Difficultés leçons apprises et perspectives .....</b>	<b>14</b>
<b>H. Conclusion .....</b>	<b>16</b>

## **i. Introduction**

Le Bureau National Catholique de l'Enfance au Togo est une association locale de promotion et de protection des droits de l'enfant. Elle a été créée le 26 mai 2012 et reconnue par le Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales sous le récépissé n°1007/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA en date du 16 octobre 2012. Le BNCE réalise chaque année un certain nombre d'actions pour la protection de l'enfant. On peut citer entre autres le renforcement de capacités de ses membres et de certains autres acteurs comme les femmes portefaix, les enfants, dont ceux qui sont en conflit avec la loi etc.

Le présent rapport semestriel est la compilation des activités menées au cours de l'année 2023.

### **I. RAPPORTS DES ACTIVITES PAR PROJET**

#### **A. PROGRAMME JUSTICE JUVENILE : Projet ENFANCE SANS BARREAUX 3 (6 mois)**

Les activités du programme justice juvénile se présentent comme suit :

##### **1. Organisation de l'atelier de réflexion et de formation des acteurs de l'accès au droit et à la justice pour les enfants**

Dans la poursuite des activités du projet ESB3 débuté le 1<sup>er</sup> juillet 2023, s'est tenue une rencontre d'échange avec les parties prenantes. Les objectifs du projet et la collaboration que l'équipe souhaite développée avec les services sociaux de l'Etat ont été présentées.

L'équipe projet avec la représentante du Bice s'est rendue à Atakpamé dans la région des plateaux où elle a rencontré l'équipe du BNCE-Togo de l'antenne régionale des plateaux. S'en est suivi la rencontre d'échange avec le Régisseur de la prison civile d'Atakpamé et le juge des enfants. Le briefing du projet leur a été fait de même que les atteintes pour une meilleure réinsertion durable des enfants à travers la collaboration avec chaque acteur. Ils ont marqué leur intérêt par rapport à l'implication des acteurs de l'Etat dans la mise en œuvre du projet. L'équipe n'a pas pu rencontrer le Directeur Préfectoral de l'action social de l'Ogou (Atakpamé) car ce dernier était en mission.

Au cours de la période, en collaboration avec le CADJE et le service social de Zanguéra, il a été réalisé une enquête sociale au profit d'un enfant détenu au CADJE. Les parents ont été retrouvés et invité à rendre visite à leur enfant au CADJE.

Dans la perspective de la libération future des enfants privés de liberté au CADJE et en vue d'amorcer leur réinsertion, il a été organisé avec le service social du CADJE, 06 causeries éducatives sur le thème « construire mon avenir ». Les enfants ont été accompagnés à identifier leurs qualités personnelles, leurs ressources, les obstacles probables à l'accomplissement de leur projet de vie. Ils ont compris que chaque personne a des qualités en elle qu'elle doit valoriser et protéger par ses actes, son comportement. Mais la construction d'une vie se fait toujours à travers les obstacles pour lesquels il faut toujours chercher des solutions soit seul ou avec les personnes de confiance dans sa famille.

## 2. Séance de présentation et de vulgarisation des outils de sensibilisation, d'information et de formation des acteurs

Les outils de sensibilisation et de formation élaborés par le BNCE Togo ont fait l'objet de présentation et de vulgarisation auprès des acteurs œuvrant pour la protection des enfants en conflit avec la loi durant les différentes rencontres d'échange entre acteurs. Il s'agit du guide de justice juvénile à l'endroit des parents, enfants et communauté et du lexique de justice juvénile.



### • Rencontre des partenaires du CADJE



Le BNCE-Togo a pris part à huit (8) rencontres avec les partenaires du CADJE et ont permis de renforcer le plaidoyer pour la nomination des accesseurs aux tribunaux pour enfants.

### 3. Humaniser les conditions de détention / renforcer l'appui aux ECL

Les visites d'observations dans les lieux de détention et les appuis aux détenus mineurs ont uniquement été réalisés à la prison civile d'Atakpamé car elles étaient impossibles au CADJE en raison des restrictions. Les visites ont permis d'évaluer les conditions de détention des 32 mineurs suivis : hygiène des cellules, disponibilité d'eau potable, disponibilité de sanitaires, hygiène environnementale, corporelle, buccodentaire et alimentaire. Les visites ont également été l'occasion d'identifier les types d'infractions commises.

Par ailleurs, trente appuis alimentaires ont été faits aux enfants en conflit avec la loi sous forme de dons en vivres (riz, lait, sucre, farine de manioc, haricot, macaroni, tomates). Ceci a permis d'améliorer les conditions d'existence de ces enfants.

Les produits sanitaires ont contribué à l'amélioration de l'hygiène environnementale, corporelle, alimentaire et buccodentaire des enfants. Les appuis médicaux constitués d'antibiotiques et de produits désinfectants ont été reçus par 45 enfants, souffrant notamment de maladies de la peau.

### 4. Assistance juridique et judiciaire aux Enfants en conflit avec la loi

Au cours de l'année 2023, 98 enfants (88 garçons et 10 filles) ont fait l'objet d'enquêtes sociales, de médiations etc. Il y a eu des rencontres avec les juges pour faire le point sur la situation de chacun.



En vue de préparer la réinsertion des enfants, des activités socioéducatives sont également organisées à la brigade pour mineurs de Lomé et dans les lieux de détention du ressort de la Cour d'appel de Lomé où intervient le BNCE Togo.

### 1. Ateliers de parentalité positive, sessions de résilience à l'endroit des enfants en conflit avec la loi et les parents

Huit (8) ateliers de parentalité positive ont été organisés à l'endroit des parents des ECL accompagnés.

Deux sessions de Résiliences assistées ont été organisées à l'endroit des enfants à Avoutokpa et à Lomé durant 3 jours chacune. Quinze enfants ont pris part aux différentes sessions.

#### a. Suivi des enfants réinsérés

Au cours de l'année 2023, plus de 117 suivis de réinsertion et postes ateliers de résilience ont été menés. Ces suivis de proximité ont permis d'accompagner les enfants dans leur réinsertion sociale, familiale etc .

#### Mots de remerciement du représentant des détenus lors de la cérémonie d'inauguration

... .. Je tiens à vous remercier pour tout ce que vous faites à notre endroit. Cet ouvrage va nous permettre d'acquérir de nouvelles compétences qui nous permettront de se prendre en charge et d'éviter le vol, le mensonge etc. Vous ne nous avez pas oublié. Que Dieu vous bénisse.

### I. Projet d'appui au développement intégré de la petite enfance au Togo financé par plan International Togo

« J'ai dit un grand OUI à ce projet depuis le jour de sa présentation à l'atelier de planification et du démarrage officiel tenu à Tsévié. Je suis particulièrement impressionné par les aspects relatifs aux soins de santé et à la stimulation du développement cognitif de la petite enfance car à Tchékpo, nous accordons peu d'importance au jardin d'enfant et je suis content du changement que ce projet va nous apporter. Et par-dessus tout, les grands parents aussi vont être formés, c'est à saluer ! Mon plus grand souhait est la grande mobilisation et l'adhésion des communautés autour des activités du projet pour sa pérennisation dans notre préfecture de Yoto ». **Président du Comité Cantonal de Développement de Tchékpo**

Les activités du projet PADIPET se sont poursuivies au cours de l'année 2023 dans les 90 communautés des préfectures de Haho et de Yoto. Le projet : **“Appui au Développement intégré de la Petite Enfance au Togo”** est un projet multi-sectoriel (Santé, Education, Protection) et multi-niveau (National, Régional, Communautaire et Individuel). Il vise à assurer la protection durable des droits des enfants, en particulier ceux des filles et des garçons âgés de 0 à 6 ans. Dans ce cadre, les enfants reçoivent des soins, un soutien et les services appropriés dont ils ont besoin pour survivre, grandir en bonne santé et se développer pleinement. Ces services se décomposent en 4 axes stratégiques à savoir :

- La promotion des soins attentifs prodigués aux filles et garçons de 0-6 ans ;
- Les transformations de normes pour garantir un environnement favorisant des interactions saines, affectueuses et sans discrimination au sein de la famille et dans la communauté ;
- La réhabilitation et l'équipement des structures publiques d'accueil du DPE ;
- L'éducation parentale pour une

prise en charge des besoins holistiques des enfants, en particulier les plus vulnérables.

Initié par Plan International avec l'appui financier de Danmark Indsamling (DI), ce projet est mis en œuvre en partenariat avec le Bureau National Catholique de



l'Enfance au Togo (BNCE-Togo) et s'exécute dans les préfectures de Haho et de Yoto.

Les activités réalisées sont entre autres : le renforcement de l'éducation parentale à travers l'approche Learning Throuth Play LTP, l'organisation des dialogues intergénérationnels et les foras sur la petite enfance, le renforcement de l'éducation préscolaire et les soins de santé aux enfants porteurs de handicap.



« Ce projet vient contribuer aux efforts du gouvernement dans les écoles, je veux parler ici des cantines scolaires. Il va donc régler un problème d'inégalité parce que désormais, la question de la cantine scolaire va s'étendre à tous les jardins d'enfants de la localité alors qu'auparavant, seules quelques écoles étaient sélectionnées. Aussi les soins de santé vont-ils maintenant être plus proches des bénéficiaires. Merci au bailleur de fonds Danmark Indsamling mais aussi à Plan International Togo et son partenaire BNCE-Togo pour la mise en œuvre de ce projet dans la préfecture de Yoto ». **Représentant du Directeur Préfectoral de la Santé de Yoto**

Au cours de l'année, toutes les 24 activités prévues ont été menées. La réalisation de ces activités a permis d'obtenir des résultats suivants :

- ✓ 1760 rencontres de parents ont été organisées par 178 animateurs communautaires dans les 89 groupes LTP au profit de 2025 membres dont 1144 femmes et 880 hommes pour aider les parents à offrir les soins attentifs, affectueux et sensibles à tous leurs enfants filles et garçons ;
- ✓ 346 hommes ont été formés sur la méthodologie "Papas champions". Ils se sont engagés à travers leurs plans d'actions post formation à promouvoir l'engagement constructif des hommes dans le développement de la petite enfance dans leurs communautés ;
- ✓ 924 participants dont 420 hommes, 304 femmes, 80 filles et 80 garçons y ont pris part à 24 dialogues de discussion intergénérationnelle.
- ✓ 250 jeunes dont 130 filles ont poursuivi la formation sur le COC.
- ✓ 354 personnes dont 31 garçons âgés de moins de 17 ans, 62 filles âgées de moins de 17 ans, 30 jeunes hommes âgés de 18 à 24 ans, 26 jeunes femmes âgées de 18 à 24 ans, 80 hommes âgés de plus de 24 ans et 125 femmes âgées de plus de 24 ans ont célébré la journée de l'enfant africain sur le thème la protection des enfants dans l'environnement numérique
- ✓ 1504 parents dont 962 femmes et 542 hommes ont été sensibilisés sur le développement de la petite enfance notamment l'éducation parentale et la préscolarisation des enfants
- ✓ 489 personnes dont 282 femmes et 207 hommes ont pris part aux différentes visites d'échange inter communauté.
- ✓ 5050 enfants ont bénéficié de la cantine scolaire dans les 81 jardins d'enfants de la zone du projet durant 5 semaines, 82236 repas chauds ont été distribués.





- ✓ 355 personnes dont 153 hommes et 202 femmes ont été sensibilisés sur les thèmes : « Chers parents, passer du temps avec vos enfants n'est pas une perte de temps, c'est l'art de faire de vous leur confident » et « un enfant, un avenir j'ai 3 ans, je dois être au jardin d'enfants » lors des foras communautaires
- ✓ 36 enfants handicapés ont bénéficié des soins de santé.
- ✓ Les membres des comités locaux, les directeurs préfectoraux de la santé, de l'action sociale et les inspecteurs de l'enseignement préscolaire et primaire ont réalisé le suivi dans 30 communautés au niveau des groupes LTP et dans les jardins d'enfants
- ✓ 05 staffs (02 de Plan International Togo et 03 de BNCE-Togo) du projet dont 01 femme ont suivi la formation sur le marqueur de genre.



## J. LES ACTIVITES DU CENTRE D'VEUIL PRECOCE DE LOME ET D'AVOUTOKPA

L'accompagnement et l'encadrement des enfants de moins de 6 ans se sont poursuivis au cours de l'année 2023 au niveau du centre d'éveil précoce de Lomé et d'Avoutokpa. Les activités marquant ce volet se résument comme suit :

### 1. Sensibilisation des mères et suivi familial des enfants

Les parents désireux d'inscrire leurs enfants aux centres d'éveil précoce et ceux qui ignorent l'importance du préscolaire sont sensibilisés par les éducatrices sur les bienfaits de la scolarisation des enfants, de la plus-value du préscolaire et de l'instruction en général. Au niveau du centre, environ 75 parents se sont prêtés à cet exercice. Au total 43 enfants ont été inscrits.

Vingt suivis ont été réalisés afin de s'assurer de la mise en pratique des instructions données aux enfants dans les centres à l'issu des différentes discussions éducatives.



### 2. Activités scolaires

Les fêtes de Noël et de fin d'année scolaire sont les principales activités extra-scolaires réalisées dans les centres d'éveil précoce. Cette année encore toutes ces activités ont eu lieu.

Afin d'assurer au moins un repas équilibré par jour aux enfants inscrits dans le centre d'éveil précoce, la collation leur est offerte tout au long de l'année. Cette



collation permet de maintenir les enfants en bonne santé et de combler leurs éventuelles carences. Comme conséquence, on note la présence, régularité et le bien être chez les enfants.

Au cours de l'année, vingt-deux enfants ont été identifiés pour le cours primaire.

Amnesty International Groupe Local droits humains a contribué au projet en donnant des fournitures scolaires.

### 3. Aménagement du Centre d'éveil précoce de Lomé

Grâce à l'appui de Lions Club Lomé Impact, le centre d'éveil précoce a été réhabilité.

#### D. PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE

Les activités du programme de lutte contre la maltraitance ont été subdivisées en trois parties principales au cours de l'année 2023. On distingue : La petite enfance, l'accompagnement des filles victimes d'abus et de violences ou risquant d'en subir et l'accompagnement des femmes portefaix.



#### 1. L'ACCOMPAGNEMENT DES FILLES VICTIMES ET OU A RISQUE D'ABUS, DE VIOLENCES ET D'EXPLOITATIONS SEXUELLES

Deux projets ont permis d'atteindre les résultats de ce programme :

- **Projet d'Appui à la réinsertion et au renforcement du statut des filles et des femmes victimes d'exploitation sexuelles et/ou vulnérables en milieu portefaix** » (Mision Franciscaine)

« **Renforcement de la résilience des filles et femmes victimes d'abus et de violences et de l'exploitation économique en milieu portefaix.** » avec l'appui de l'Institut des sœurs de saint François d'Assise de Montpellier)

#### R1A1 : Identification, accueil et écoute de 100 filles et jeunes femmes

- **Identification, accueil et écoutes**

Au cours de l'année 2023, ont été identifiés 65 bénéficiaires dont 43 jeunes filles âgées de 15 à 18 ans et 22 femmes âgées de 19 à 52 ans. Ces filles et femmes sont à risque ou victimes des formes contemporaines d'esclavage : prostitution, exploitation économique, traite des personnes etc. Parmi elles, on retrouve des filles placées par un membre de leur propre famille ou par une connaissance de leurs parents chez des tierces personnes (à l'intérieur comme à l'extérieur du Togo). Elles sont souvent victimes de mauvais traitements et/ou d'exploitation économique et sexuelle. On retrouve également des filles qui ont fui à cause des conditions socio-économiques défavorables de leurs familles.

Le travail d'identification a été fait par divers acteurs notamment les Comités Locaux de Protection (CLP), les agents de BNCE-Togo, la police et la gendarmerie et les services sociaux étatiques. Cette activité a été faite à Lomé, dans les préfectures des Lacs, Vo, Ogou et Bas-Mono.

347 écoutes ont été réalisées à Lomé et dans les préfectures des Lacs, Ogou, Vo et Bas-Mono. Sur les 43 jeunes filles identifiées et accompagnées, 33 sont issues de familles monoparentales ou recomposées ou encore orphelines. Celles-ci ont expliqué que leur motivation était la recherche de moyens financiers pour apprendre un métier ou pour entreprendre une activité génératrice de revenus.



Concernant les vingt-deux jeunes femmes, l'équipe s'est confrontée à la difficulté des jeunes femmes de parler de leur famille. De plus, l'analyse révèle que la plupart d'entre elles n'envisagent pas de retourner dans leur milieu d'origine. Pour certaines, elles ont quitté un milieu caractérisé par la misère, l'injustice sociale et les inégalités de genre ; elles préfèrent donc souffrir en ville que d'y retourner. Pour d'autres encore,

le retour au village doit se faire après qu'elles aient atteint leurs objectifs financiers. Cette situation explique le fait que la majorité d'entre elles hésitent à s'engager dans l'entrepreneuriat agricole bien qu'elles aient des opportunités.

### **R1A2: Accompagnement psychosocial de 100 filles et jeunes femmes : enquêtes sociales, causeries éducatives, counseling, élaboration du projet de vie...**

- **Enquêtes sociales :** Soixante-dix-sept enquêtes sociales ont été réalisées pour les 65 bénéficiaires dont 43 jeunes filles et 22 femmes. Elles ont été réalisées à Lomé, Atakpamé et dans la région du Sud-Est Maritime notamment Mamissi, Vogon, Hangoumé, Anfoin, Aného, Klogo, Adjologou et Kpakpalakpènou.

- **Causeries éducatives :** Neuf causeries éducatives ont été réalisées et avaient pour titre :



- « Les risques et dangers liés au travail portefaix »,

- « Dignité de la femme »,

- « La traite des êtres humains et la vente des organes », réalisée le 19 mai à la demande des jeunes femmes qui ont entendu ce phénomène. La causerie a réuni 17 participantes.

- « Le travail domestique et l'exploitation sexuelle », l'activité a connu la participation de 15 filles.

- « Droits et devoirs de l'enfant », Cette causerie a été tenue dans le cadre de la célébration de la journée de l'enfant africain et a rassemblé 10 participantes.

- « Egalité de genre » réalisée dans le cadre de la Journée de la femme africaine dont le thème était « Les femmes africaines dans les arts, la culture et le patrimoine ».

- « L'escroquerie » : De nos jours, l'escroquerie par le biais des téléphones portables est devenue courante et certaines filles et femmes en sont victimes.

Dans le cadre du projet ISSFA, il y a eu quatorze causeries éducatives pour les 20 ans de la Convention relative aux droits de l'Enfant, les droits et devoirs de l'enfant et les activités génératrices de revenu. Dans l'ensemble, elles ont permis aux femmes d'avoir un aperçu sur les progrès réalisés en matière des

droits de l'enfant au Togo et les défis qui restent à relever aussi bien sur le plan national que sur le plan individuel.

- **Elaboration de projets de vie** : Les projets de vie de 57 bénéficiaires ont été élaborés avec la participation des filles, de leurs parents ou tuteurs et de l'accompagnateur au niveau du BNCE-Togo. Notons que cet exercice permet aux bénéficiaires de participer activement aux décisions concernant leur apprentissage, la réalisation d'une activité génératrice de revenus et la réinsertion. L'objectif est qu'elles soient au cœur du processus et conscientes du rôle qu'elles jouent dans leur propre réussite.

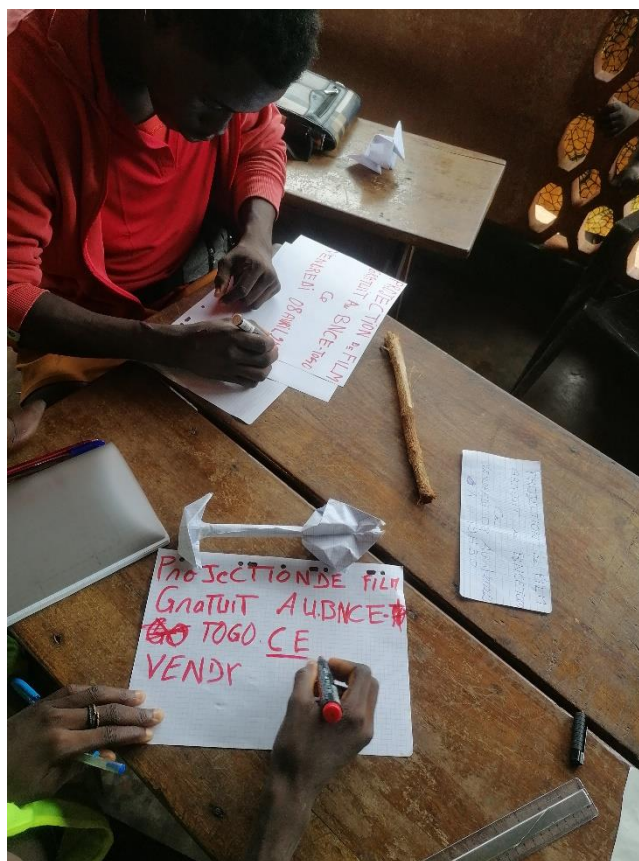
- **Soirée récréative** : Deux soirées récréatives ont été organisées le 14 Avril 2021 à Avoutokpa et le 26 Novembre à Lomé. Au total 43 filles ont participé aux soirées. L'objectif était qu'elles se divertissent, qu'elles rompent avec leur routine tout en apprenant. Durant cette soirée, elles ont dansé et chanté ensemble.

- **Médiations** : Vingt-et-une séances de médiations ont été réalisées à la suite de situations conflictuelles entre elles et leurs patrons/patronnes d'atelier ou leurs parents. Ces médiations avaient pour but le rétablissement des liens. Les parents des bénéficiaires, les bénéficiaires elles-mêmes, les responsables des ateliers concernés, les membres des CLP et les intervenants du BNCE-Togo étaient les principales parties prenantes de ces médiations.

- **Réinsertion familiale et institutionnelle** : Sur les 65 filles et jeunes femmes, 38 ont été réinsérées en familles biologiques ou en familles proches et une en institution (Centre d'Aide Sociale saint André – CASA). Parmi les 26 autres, 19 vivent dans des maisons portefaix. Les 7 restantes sont réinsérées auprès de leurs patronnes ou chez des tutrices. Les localités de réinsertion sont Atakpamé, Béva, Anié, Agoè, Mamissi, Vogan, Hangoumé, Anfoin, Aného, Klologo, Adjologou, Kpakpalakpènou et Lomé. Les réinsertions ont été préparées et facilitées par les CLP, le BNCE-Togo, les parents et les filles elles-mêmes.

- **Suivi de réinsertion familiale/institutionnelle** : 586 suivis de réinsertion familiale et institutionnelle ont été réalisés pour les 65 jeunes filles et femmes réinsérées. De façon générale, les filles entretiennent de bonnes relations avec leurs parents.

- **Orientation et Réinsertion professionnelle** : Sur les 65 bénéficiaires, 40 jeunes filles et 15 femmes ont bénéficié de l'orientation et/ou de la réinsertion professionnelle à Lomé, Anié, Atakpamé, Mamissi, Vogan, Hangoumé, Anfoin, Aného, Klologo, Adjologou et Kpakpalakpènou. Les filières de formation sont la couture et la coiffure. Les responsables d'ateliers ont été sensibilisés pour un traitement respectueux des filles et de leurs paires inscrites dans les ateliers.





- **Suivi de réinsertion professionnelle** : 121 suivis de réinsertion professionnelle ont été réalisés pour 40 filles placées en apprentissage. Sur les 40 filles, 38 sont maintenues en atelier et une à l'école.

Le suivi a permis de constater un cas de conflit entre une fille et son patron. Le règlement du conflit a nécessité le changement d'atelier de la fille. Il s'agit d'une décision consensuelle prise à la suite de la séance de médiation.

### **R1A3 : Appuis alimentaires, vestimentaires et sanitaires de 100 filles et jeunes femmes**

59 filles dont 39 nouvelles et 20 anciennes choisies sur des critères établis par le BNCE-Togo ont bénéficié au cours de la période de trois appuis alimentaires, sanitaires et vestimentaires.

### **R1A4 : Assistance médicale et psychologique en collaboration avec les centres de santé de 100 filles et jeunes femmes**

- **Assistance médicale** : Cinq filles bénéficiaires (dont 3 en milieu rural et 2 à Lomé) ont des maux de tête sévères et des problèmes de santé liés à la gorge et à la côte. Elles ont bénéficié d'une prise en charge médicale.

- **Assistance psychologique** : Vingt filles réinsérées ont bénéficié d'écoute psychologique. Ce qui a révélé qu'il y a des problèmes relationnels, des traumatismes etc.



### **R1A5 : Assistance juridique et judiciaire de 100 filles et jeunes femmes**

Parmi les 65 bénéficiaires, six n'ont pas d'acte de naissance ou de jugement supplétif tenant lieu d'acte de naissance. Les formalités sont en cours pour leur faire bénéficier de ces documents essentiels.

### **R2A1 : 7 séances de Renforcement de capacités sur la résilience, les compétences de vie courante et les droits des enfants et des femmes au profit de 100 filles et jeunes femmes**

Durant l'année 2023, 7 séances de renforcement de capacités ont eu lieu comme suit :

1. Résilience et Compétences de vie courante à Avoutokpa avec 20 participants
2. Formes contemporaines d'esclavage avec 15 participants
3. Grossesses précoces à Lomé avec 15 participants
4. Compétences de vie courante à Lomé avec 15 participants
5. Connaissance et maîtrise de soi à Lomé avec 17 participants
6. Résilience à Lomé avec 16 participants



## 7. Nouvelles formes d'exploitation à Avoutokpa avec 21 participants

### **R2A2 : 32 séances d'Initiation aux activités créatrices manuelles et génératrices de revenus de 100 filles et jeunes femmes**

Seize (16) séances d'initiation aux activités génératrices de revenus ont eu lieu au cours de la période à Atakpamé, Avoutokpa et à Lomé. Il s'agit de la préparation du savon liquide (4 fois), du savon de Marseille (5 fois), du savon de lessive communément appelé au Togo « kpévidi » (4 fois) et de la fabrication des tapettes (3 fois). Ces différentes séances ont connu la participation de vingt-cinq filles et dix-sept jeunes femmes.



### **R2A3 : Suivi de la mise en œuvre des acquis**

Trois suivis trimestriels ont été réalisés pour la mise en œuvre des acquis relatifs au renforcement de capacités et à l'initiation aux activités créatrices de revenus et des activités manuelles, qui ont eu lieu à Atakpamé, Avoutokpa et à Lomé. Quant aux AGR, toutes les filles ont élaboré un petit plan d'AGR (vente de pop-corn, orange, savon liquide, blanchisserie...) et l'exécutent. Elles arrivent à gagner entre 500 et 5000 FCFA chaque weekend.

### **R3A1 : Organisation de 15 Ateliers de parentalité positive**

Sept ateliers de parentalité positive ont eu lieu à Atakpamé, Hangoumé, Amégnan, Avoutokpa et Lomé avec la participation de 56 parents. Les thèmes débattus sont les grossesses précoces (2 fois), les nouvelles formes d'exploitation (2 fois), la relation parent-enfant, la communication intra-familiale (2 fois).

### **R3A2 : 3 séances de Renforcement de capacités de 45 leaders communautaires**

Trois séances de renforcement de capacités ont eu lieu en milieu rural. Elles ont toutes porté sur « Les nouvelles formes de traite/esclavage ». Les 45 leaders invités ont répondu favorablement et étaient présents à l'activité ; cela révèle l'intérêt porté au thème et l'ampleur du phénomène dans leurs localités.

### **R4A1 : Organisation de 15 séances de sensibilisation dans les villages**

Seulement trois séances de sensibilisation ont été réalisées à Avoutokpa, Klologo et Lomé sur les nouvelles formes d'exploitation à cause des restrictions liées à la lutte contre la propagation du coronavirus. Au cours de la période, le gouvernement a interdit des regroupements en riposte à la propagation du coronavirus.

### **R5A3 : Formations des femmes pour le développement des Activités génératrices de revenus**

Quatorze femmes portefaix ont bénéficié d'une formation pratique en fabrication de savon liquide. Dix-neuf femmes portefaix ont bénéficié d'une formation pratique en fabrication lave marmite. Ces différentes formations assurent un accompagnement des femmes dans le développement des activités génératrice de revenus. Cela leur offre un revenu secondaire permettant de satisfaire leurs besoins primaires et ceux de leurs enfants.

## E. ACTIVITES TRANSVERSALES

- **La célébration de la journée de l'enfant Africain le 16 Juin:** Dans le cadre de la célébration de la journée de l'enfant Africain, BNCE-TOGO a organisé une causerie dans chaque secteur.
- **Renforcement de capacités du Personnel :** Au cours de l'année 2023, il y a eu quatre sessions de renforcement de capacités du personnel sur la résilience, la redevabilité, l'écoute active et la pédagogie classique.
- **Rencontre Bilan 2022 :** a eu lieu en début janvier au centre des sœurs cannosiennes à Agoè.
- **Développement d'AGR pour le compte du BNCE :** En vue de pérenniser les actions et de disposer de fonds propre, le BNCE-Togo a entrepris l'élevage des porcs à Avoutokpa comme activité génératrice de revenus.

## III. ACTIONS EDUCATIVES ET DE SOLIDARITE INTERNATIONALE



Grâce à l'appui de la fondation d'Auteuil ; deux camps chantiers ont été réalisés avec les jeunes togolais (Avoutokpa et d'Atakpamé 13 jeunes dont 6 filles) et français (Nantes et Le mans 13 jeunes dont 6 filles). Ils ont eu à travailler ensemble respectivement à Avoutokpa sur la préservation de l'environnement et l'aménagement des espaces de jeu et à Atakpamé sur les droits des enfants. Ils ont à travers des graffitis réalisés sensibilisé les communautés sur les thèmes précités.

Notons aussi que 6 jeunes strasbourgeois et 6 jeunes togolais ont aussi participé en Août 2023 à un camp chantier sur le thème importance de l'acte de naissance et les arbres.

Ayant vécu deux semaines ensemble les jeunes sont renforcé les valeurs de paix, de solidarité, de fraternité, de tolérance et de respect mutuel.

## IV. RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION ET DE LA SYNERGIE AVEC DES ACTEURS DE LA PROTECTION DES ENFANTS

Au cours de l'année 2023, le BNCE-TOGO a renforcé la collaboration avec différents acteurs de la protection des enfants. Ce renforcement de la collaboration a eu lieu à travers des rencontres, des réunions, des réseaux ou encore dans le cadre de la mise en œuvre de projets. De façon succincte, on peut retenir la participation du BNCE aux différentes rencontres suivantes :

- Elaboration du rapport alternatif
- Rapport alternatif dans le cadre de l'évaluation périodique universelle (EPU) du Togo (CACIT)
- Atelier de réflexions sur les violences en milieu scolaire (UNICEF)
- Atelier d'élaboration des normes et règlements intérieur du CADJE
- Atelier de mitigation sur les pratiques des Centres d'accueil (SOS/RESAEV)
- Rencontre des acteurs du cadre national de concertation et de protection des enfants.

## IV. DIFFICULTES, LEÇONS APPRISES et PERSPECTIVES

### 1) Difficultés

On peut citer comme difficultés rencontrées les points suivants :



- La pandémie du Covid19 a restreint les activités du BNCE-Togo, notamment le contact avec les enfants détenus ; les activités de préparation à la réinsertion etc. L'interdiction des visites aux détenus crée un vide et ne permet pas de rétablir les liens entre les détenus et leurs proches. Cette situation ne facilite pas les médiations et conciliations.
- La persistance de la stigmatisation des enfants en conflit avec la loi dans la région.
- La lenteur administrative dans le traitement des dossiers des enfants.
- La démission de certains parents ou leur refus de participer au processus de justice juvénile.
- La mauvaise perception de la justice dans les communautés fait que la population a peur de la justice et ne veut pas s'y mêler. Cela entraîne la stigmatisation de tous ceux qui ont contact avec la justice, particulièrement les détenus et les enfants en conflit avec la loi.
- L'inexistence d'un service social à la prison d'Atakpamé fait que ce volet n'est pas pris en compte.
- Le sous-effectif que connaît l'équipe d'encadrement du BNCE-Togo.
- L'absence de mécanismes de réparation des victimes du fait de la non application de la loi sur l'aide juridictionnelle et l'absence de prévision dans le programme d'un appui aux parents pour la réparation des préjudices causés par les enfants prolongent leur séjour en détention.

### 2) Leçons apprises

- Une bonne planification permet de bien exécuter les activités.
- L'implication des uns et des autres renforcent l'unité et l'atteinte des objectifs.
- Malgré l'insuffisance de moyens financier, le personnel demeure mobilisé.
- Les ressources peuvent être mobilisées au niveau local : apport des demandes pour la célébration de la journée des portefaix.

### 3) Perspectives

Pour renforcer les actions et le professionnalisme nous envisageons :

- Renforcer la collaboration avec les partenaires et les réseaux.
- Mobiliser des ressources pour la pérennisation des actions.
- Acquérir un local propre au BNCE-Togo pour la construction du bureau.
- Plus d'implication des structures étatiques dans l'accompagnement des enfants.
- Collaboration avec d'autres OSC pour un accompagnement de qualité des enfants ne relevant pas directement des cibles traditionnelles du BNCE-Togo, notamment les enfants en situation de handicap.
- Mise en place d'une politique Genre au sein du BNCE-Togo.
- Développer des actions liées à la protection de l'environnement en milieu rural.
- Le renforcement de l'accompagnement des filles victimes d'abus et de violences.
- Diversifier les partenaires du BNCE-TOGO.



## ii. Conclusion

Au cours de cette année 2023, sur le plan interne, le BNCE Togo a connu une conjoncture économique très difficile caractérisée par la rareté de ressources financières, obstacle à une mise en œuvre efficace des activités. Malgré cette difficulté, les activités ont été au-delà des zones d'intervention prévues. Au-delà des chiffres présentés dans le corps du rapport, sur le plan qualitatif, un engouement est noté de la part des intervenants et une volonté manifeste du bureau du Conseil d'administration de renforcer le BNCE-Togo pour le bien-être des enfants.

